Formation Continuité de l'ordonnance

3 heures et 30 minutes
310877

Objectifs pédagogiques
Niveau 02 **Acquérir les fondamentaux**
Comprendre le processus de continuité d'ordonnance en fonction des différents cas de prises en charge des patients dans Sillage
Choisir le paramétrage adéquat pour son établissement.
Comprendre les limites et repérer les éventuels risques pour son établissement

Public(s)
Référents circuit du médicament et référents production de soins :
prescripteur, infirmier, pharmacien.

Pré-requis
Les référents circuit du médicament et les référents production de soins doivent déjà avoir été formés à la prescription, à la validation dans le plan de soins et au paramétrage applicatif. Ces éléments ne seront pas revus lors de cette formation.

Modalités pédagogiques
0.5 jours en présentiel ou distanciel - Pratique intensive & entrainement intensif

BLOC M - INFORMATISER LE CIRCUIT DU MEDICAMENT DANS L'UNITE DE SOINS
Ce bloc regroupe l'ensemble des formations permettant d'informatiser le circuit des demandes d'examens non biologiques, de consultations et prise en charge dans l'unité de soins.

- SILCM101 Prescrire les médicaments : les fondamentaux
- SILCM102 Prescrire les médicaments : la suite
- SILCM103 Continuité d'ordonnance et continuité des soins
- SILCM104 Administrer et distribuer les médicaments
- SILCM106 Définir des protocoles multimodaux et chemins cliniques dans Sillage
- SILCM107 Configurer le fonctionnement du circuit du médicament dans l'unité de soins

Moyens et supports pédagogiques
FORMATEUR
Consultant Progiciel Sillage
Expert circuit du médicament

Modalités d'évaluation et de suivi
Évaluation en cours et fin de formation
Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification

Formateur

Programme

Continuité d'ordonnances selon les typologies de mouvements :
Mutation intra et inter champs PMSI : MCO/MCO, MCO/SSR, MCO/EHPAD, ...
Ouverture de séjours en parallèles,
Passage aux Urgences…
Vocabulaire utilisé : ordonnance, prise en charge, ... Paramétrage et impact :
Délai de reprise automatique de l'ordonnance,
Délai de fin de clôture de PEC…
Différence avec la recopie d'ordonnance